

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 47 (1985)
Heft: 14

Rubrik: 59ème rapport annuel Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture : 1er juillet 1984 - 30 juin 1985

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

59^{ème} RAPPORT ANNUEL



**Association suisse
pour l'équipement technique
de l'agriculture**

1er juillet 1984 – 30 juin 1985

INTRODUCTION

Le présent rapport sur les activités de l'ASETA durant l'exercice 1984/85 contient un résumé des événements les plus importants dans les différents secteurs de notre association. Durant cette période, de nombreux objectifs ont été atteints, mais certains projets ont dû être adaptés aux circonstances modifiées. La représentation des intérêts de l'ASETA pour ses membres comprend un vaste domaine. Selon les possibilités financières et personnelles de l'Association, il s'agit de reconnaître les points forts servant de ligne directrice pour son administration et qui sont mentionnés au programme d'activité.

Le travail est en grande partie influencé par les problèmes actuels et futurs de nos membres dans le domaine de la technique agricole. Il faut pourtant toujours souligner que les activités de l'ASETA n'intéressent pas uniquement nos membres mais également la grande majorité des agriculteurs et que d'autres cercles profitent en douce de notre travail. Sous ce rapport, l'ASETA partage néanmoins son lot avec d'autres organisations en situation semblable. Il serait certes peu sage et borné de s'en accommoder. Il s'agit donc de s'opposer plus fermement à l'opinion erronée de bon nombre de membres pensant que le périodique représente l'objectif principal de l'ASETA. A ce sujet, un certain travail d'information fait encore défaut dans les sections et l'Association centrale. Avec des actions publicitaires appropriées, nous entreprendrons de nouveaux efforts pour revaloriser notre organisation pour s'adjoindre les agriculteurs qui, jusqu'ici, ne manifestaient pas ou peu d'intérêt pour notre organisation.

La position toujours plus critique de l'opinion publique par rapport aux problèmes de l'agriculture devrait en fait ouvrir les yeux aux paysans peu enclins à la sympathie pour les organisations professionnelles à grande influence et les convaincre que seules celles-ci sont en mesure de défendre les intérêts d'un corps de métier.

Mis à part les questions de structure, d'économie et de politique des prix, nous sommes tous directement touchés par les problèmes de la technique agricole ce qui nécessite de notre part, en temps voulu, des réactions adéquates. De ce point de vue, le rapport annuel représente la base pour notre futur engagement au service de nos membres.

Nous exprimons notre gratitude à nos membres fidèles et leurs collègues de dernière date chez nous de maintenir à la disposition de l'agriculture toute entière une organisation qui représente les intérêts de tous les agriculteurs en matière de technique agricole et qui se soucie de la formation continue et de l'information des paysans.

1. Les objectifs de l'ASETA et l'effectif des membres

L'ASETA est ressortie de "l'Association suisse de propriétaires de tracteurs agricole", fondée en 1924. Le développement de la technique agricole a déjà demandé par deux fois l'adaptation de la dénomination et l'extension de ses charges.

Les objectifs suivants sont caractéristiques pour les organes de l'ASETA dans leur mission auprès de ses membres:

- *Encourager la formation technique, agricole et d'économie d'entreprise*
- *Améliorer les conseils techniques et spécialisés*
- *Sauvegarder les intérêts de ses membres*
- *Encourager l'emploi rationnel et sans danger de l'équipement agricole, des machines, ainsi que des installations de construction pour l'agriculture et la sylviculture, y compris le trafic publique*
- *Orienter les membres d'une manière rapide et compréhensible sur les nouveautés d'ordre technique et pratique*
- *Collaborer avec les institutions et les autorités de la Confédération, d'autres professions et branches*
- *Adapter les activités de l'association aux besoins de ses membres et suivant le développement de la technique agricole.*

Actuellement, 36'716 membres sont affiliés à notre association. 1'168 personnes sont abonnées uniquement à notre périodique. Le total de ces 37'884 adresses se divise entre 30'693 adresses de langue allemande, 6849 de langue française et 342 de langue italienne. Vous verrez sur le tableau no 1 que l'effectif des membres a augmenté de 95 par rapport à l'année dernière. Ce chiffre seul n'est pas significatif si on ne tient pas compte de toutes les démissions découlant soit de la limite d'âge, de la remise de l'exploitation ou d'autres facteurs qui doivent être compensés. De ce point de vue, l'augmentation de notre effectif est satisfaisante.

On voit sur le tableau suivant que les efforts particuliers de certaines sections pour acquérir de nouveaux membres ont été couronnés de succès. Les actions publicitaires et de relations publiques demandent néanmoins un temps de préparation non négligeable et entraînent des frais qui dépassent les possibilités de bon nombre de sections. Le graphique suivant, comparé à la statistique de l'entreprise du tableau 1, démontre clairement où se situent encore des réserves. Il est regrettable que les régions de montagne ne comprennent que relativement peu de membres ce qui découle probablement du manque d'information sur l'ASETA de la population correspondante.

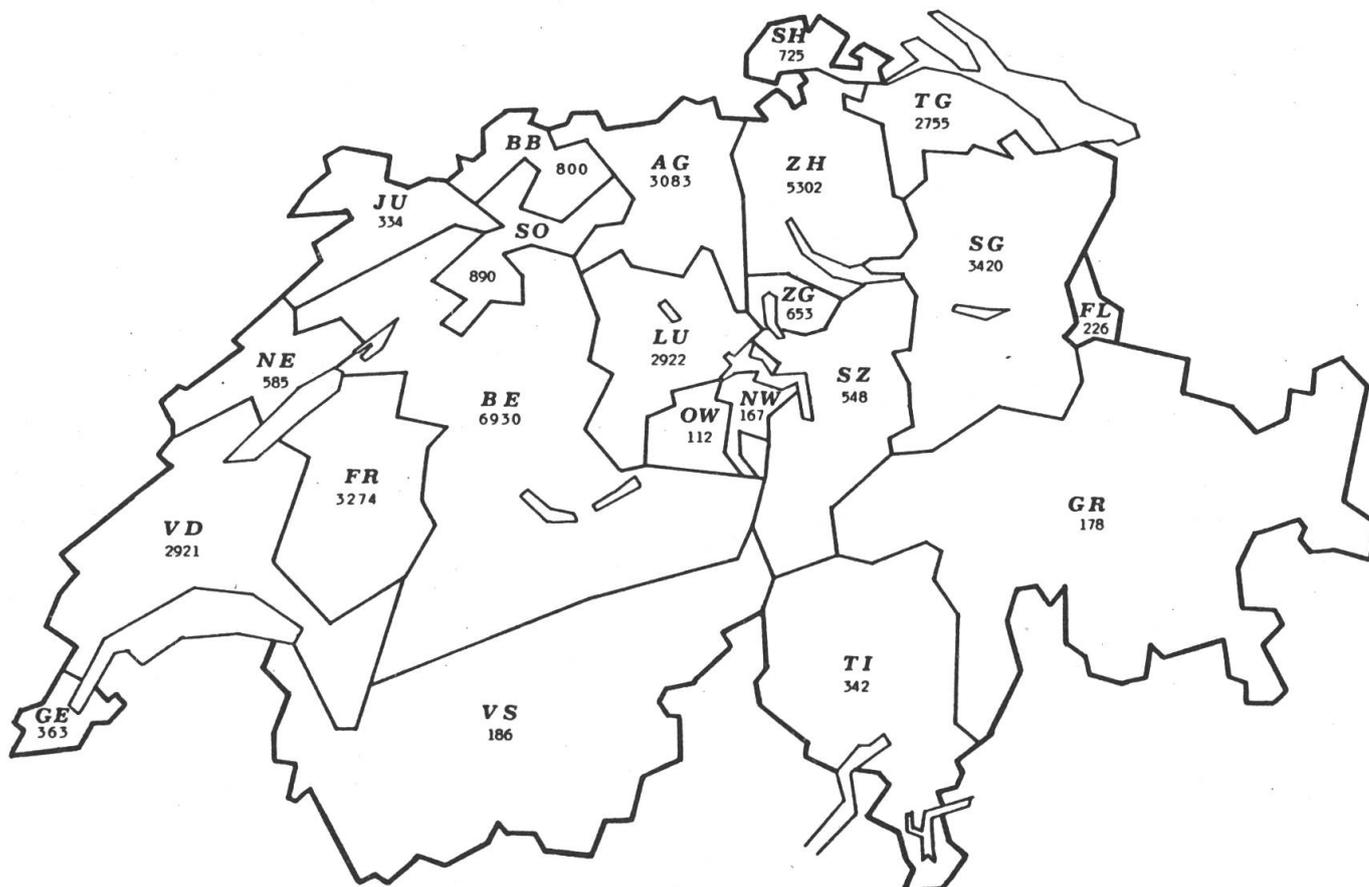
Grâce aux adresses stockées par ordinateur, le Secrétariat central est en mesure d'offrir aux sections quelques services intéressants et à de bonnes conditions. Le matériel d'adresses est souvent demandé de la part des sections pour l'envoi d'imprimés. D'autre part, l'encaissement de la cotisation pour 13 sections (AG, BE, GE, JU, LU, SG, SH, SO, SZ, TG, TI, VS et ZH) est effectué par le Secrétariat central. Cette prestation est autofinancée et est à la disposition de toutes les sections.

Tableau 1 Effectif des membres des différentes sections

Section	Exploitat.		M e m b r e s			
	1)	2)	1975	1980	1984	1985
AG	4'192	4'021	3'024	2'960	3'180	3'083
BE	15'447	8'212	7'031	6'905	6'887	6'930
BS + BL	1'004	838	782	810	795	800
FL	191	-	261	252	230	226
FR	4'744	2'147	3'165	2'998	3'093	3'274
GE	426	286	382	349	364	363
GR	3'326	2'972	219	169	166	178
JU	1'439	576	427	371	338	334
LU	6'430	1'576	2'119	2'629	2'858	2'922
NE	1'286	658	614	636	588	585
NW	609	181	138	156	153	167
OW	922	306	141	119	119	112
SG	8'403	3'423	2'658	3'084	3'379	3'420
SH	690	785	818	777	723	725
SO	1'785	1'412	902	904	905	890
SZ	2'871	930	449	644	604	548
TG	3'982	1'627	2'926	2'748	2'749	2'755
TI	948	4'205	350	287	349	342
VD	5'696	2'938	3'387	3'084	2'960	2'921
VS	2'342	12'438	238	206	190	186
ZG	766	170	623	640	653	653
ZH	4'990	3'275	5'565	5'514	5'338	5'302
Total	72'298**	52'976	36'219	36'242	36'621	36'716

1) Exploitations d'agriculteurs à titre principal
 2) Exploitations d'agriculteurs à titre accessoire

* jour d'échéance 30 juin
 ** sans FL



2. Les organes de l'ASETA

Comité directeur

Président central H. Baechler, Morat FR

Membres:

M. Tardy, St-Prex VD
R. Chollet, Gy GE
K. Schaefer, Liestal BL

G. Ammann, Gossau SG
F. Horst, Busswil BE
J. Oehninger, Adlikon ZH

Comité central

Président central H. Baechler, Morat FR

AG E. Gautschi, Gontenschwil
BB K. Schaefer, Liestal
FR F. Stritt, Schmitten
GR L. Joerg, Landquart
LU N. Wolfisberg, Hohenrain
NW J. Kaeslin, Beckenried
SG G. Ammann, Gossau
SO F. Tschumi, Riedholz
TG J. Fatzer, Neukirch, Egnach
VD Ch. Roulin, Daillens
ZG Ch. Blattmann, Oberägeri
CT1 V. Monhart, Unterschlatt
CT4 K. Schib, Gipf-Oberfrick

BE P. Horst, Busswil
FL B. Hasler, Ruggell
GE R. Chollet, Gy
JU M. Chételat, Courtételle
NE F. Schleppi, Lignières
OW P. Gasser, Sarnen
SH H. Reich, Gächlingen
SZ A. Foehn, Schwyz
TI R. Cattori, Cadenazzo
VS Ch. Bonvin, Conthey
ZH J. Oehninger, Adlikon
CT2 A. Muller, Dommartin
CT5 A. Wellinger, Taenikon

Commission de vérification des comptes

Président: B. Schafroth, Ettingen BL

Membres:

A. Berlie, Crassier VD
J. Gut, Stans NW (1er suppléant)

P. Zimmerli, Lenzbourg AG (rév. perm.)
P. Forestier, Chancy GE (2ème suppl.)

Commission Technique 1

(questions techniques d'ordre général)

Président: V. Monhart, Unterschlatt TG

Membres:

K. Hatt, Schaffhouse SH
A. Lippuner, Marly FR
R. Studer, FAT, Taenikon TG

F. Hirter, Safenwil AG
R. Mumenthaler, Wimmis BE
R. Schneider, Boudry NE

Commission Technique 2

(questions concernant les entrepreneurs de travaux de moissonnage-battage et l'emploi en commun des machines)

Président: A. Muller, Dommartin VD

Membres:

P. Forestier, Chancy BE
R. Wälchli, Niederösch BE
W. Bryner, Othmarsingen AG
FAT, Taenikon TG

H. Hodel, Schönenwerd SO
N. Wolfisberg, Hohenrain LU
W. Junker, Brütten ZH
ASCA, Lindau ZH

Commission Technique 4

(formation continue des membres, surveillance des Centres de cours)

Président: K. Schib, Gipf-Oberfrick AG

Membres:

F. Lachat, Delémont

R. Studer, FAT, Taenikon TG

H.U. Schmid, Riniken AG (conseil)

N. Widmer, Hohenrain LU

W. Herzig, Berne BE

J.-J. Romang, Apples BD (conseil)

Commission Technique 5

(énergies alternatives en agriculture)

Président: A. Wellinger, Taenikon TG

R. Biolley, Hausen AG

F. Locher, Bonstetten ZH

M. Steiner, Monthérod VD

W. Edelmann, Maschwanden ZH

Th. Pfister, Falwil GS

J. Wyser, Ruswil LU

3. L'activité des organes

La 58ème Assemblée des délégués (AD) a eu lieu le 15 sept. 1984 au Landhaus de Soleure. 9 invités, 11 membres d'honneur, 23 membres du Comité central et 75 délégués étaient présents. Sous la présidence de H. Baechler, Morat, on approuva le procès-verbal de la 57ème AD, le rapport d'activité 1983/84, les Comptes 1983/84, le programme d'activité 1984/85 et les listes de cours 84/85 ainsi que le budget 84/85 et la cotisation.

L'assemblée se prononça d'autre part sur une étude de concept concernant le périodique. Sous ce rapport, on décida de maintenir le format habituel, d'imprimer à l'avenir la couverture en couleurs et d'engager, à la place de l'ancien rédacteur R. Piller, un rédacteur à plein temps. L'AD approuva, en outre, un règlement concernant l'administration et l'organisation de l'ASETA et procéda aux nominations statutaires suivantes:

a) Comité central, b) Commission de vérification des comptes (la composition de ces comités se lit au chap. 2), c) H. Baechler en tant que président central

En hommage à leurs mérites, les personnes suivantes ont été nommées membres d'honneur de l'ASETA:

R. Piller, gérant, directeur et rédacteur de l'ASETA

H. Ryser, président de la CT 2, E. Guidoux et E. Meier, membres de la CT 2.

Sur invitation de la section ZG, la prochaine AD aura lieu le 14 sept. 1985 à Zoug.

Comité central

La veille de l'AD, la 100ème séance du CC a eu lieu sur le Weissenstein SO. Les nominations statutaires ainsi que la préparation de l'ordre du jour de la 58ème AD figuraient au premier plan.

Voici les nominations:

a) Comité directeur

b) Membres et présidents des Commissions techniques

c) Directeur et son remplaçant

d) Chefs des Centres de cours

Vous verrez la composition personnelle de ces organes au chapitre 2 "Les organes de l'ASETA".

Sur demande des représentants de la section TG, la CT 3 (utilisation en commun de matériel agricole) a été dissoute mais ses activités rattachées à la CT 2.

Le CC a confié au Service technique le soin de préparer et d'ériger le stand AGRAMA 85.

On a chargé le Secrétariat central de faire opposition à la "motion Gühther" qui demande l'augmentation de l'âge limite de 14 à 16 ans pour les conducteurs de mobylettes. On craint par cette mesure des répercussions négatives pour l'âge minimal des jeunes conducteurs de tracteurs.

Comité directeur

Le CD s'est réuni quatre fois durant l'exercice écoulé. A côté des questions administratives ordinaires, il a traité les questions suivantes:

Position par rapport au projet d'ordonnance du Dép. féd. de justice et police du 18.06.84 concernant l'augmentation de la vitesse maximale pour véhicules automobiles agricoles / Nouveau concepte du périodique / Répercussions de l'impôt poids-lourds sur l'agriculture / Règlement conc. l'administration et l'organisation de l'ASETA / Renouvellement du contrat d'imprimerie avec l'imprimerie Schill et Cie SA / Renouvellement du contrat d'édition pour les "Rapports FAT" avec la FAT, Taenikon / Pourparlers conc. la reprise de la prévoyance du personnel par la "Vaudoise-Assurances" / Changement personnel à la tête de la rédaction TA/ LT / Sondages conc. la succession du président du président central / Championnat suisse en conduite de tracteurs / Préparation de la 100ème séance du CC et de la 58ème AD.

Commission Technique 1

La CT 1 s'est réunie au complet le 11.07.84 et le 15.04.85, et le 13 mai sous forme de groupe de travail au Centre de cours de Riniken. Les points principaux étaient: Remanier le règlement sur le "Déroulement de concours d'habileté en conduite de tracteurs" / Liquidier certains travaux par rapport à l'OCE / Taxe poids-lourds pour charriots à moteur utilisés à des fins agricoles / Adaptation de la ristourne douanière / Prescription de la police du feu pour remises de véhicules diesel / AGRAMA 85 / Journée d'information 1985 / Obligation de rééquiper les anciens tracteurs.

Un groupe de travail de la CT 1 était responsable avec la section NE de la préparation et du bon déroulement du second championnat suisse en conduite de tracteurs.

Commission Technique 2

La CT 2 a siégé le 22.03.1985 au Centre de cours de Riniken sous l'égide de son nouveau président A. Muller, Dommartin. Elle a débattu les nouveaux objectifs de la CT 2 suite à la décision du CC de lui rattacher également les tâches de la CT 3. Cette nouvelle situation sera analysée plus exactement au cours de l'année afin d'entamer à une date ultérieure des activités plus spécifiques. La CT 2 n'aimerait pas trop s'avancer en vue d'une demande de réévaluation qui remportera probablement quelque succès.

Les autres points à débattre étaient les suivants: les tarifs indicatifs 1985, la nécessité d'une assurance de protection juridique et l'application de ces tarifs indicatifs à d'autres machines agricoles, resp. chaînes de mécanisation.

Pour diverses raisons, on décida de renoncer à des réunions des présidents des groupements régionaux de moissonnage-battage et de faire parvenir aux responsables des sections les communications nécessaires par écrit.

Commission Technique 3

A sa 19ème séance du 3.09.1984, la CT 3 a adopté l'ébauche d'un programme de cours pour les activités de l'hiver 1984/85. Selon les objectifs de la commission, il s'agit de renouveler la publicité à plusieurs endroits pour l'emploi en commun de machines

agricoles. L'homme - la technique - le droit - les aspects économiques et l'administration seront les thèmes des courts exposés qui seront traités à ces cours d'une journée. D'autres efforts auront comme but de propager l'utilisation en commun de matériel agricole dans les écoles d'agriculture.

Suite à la dissolution de la CT 3, sur décision du CC du 14.09.1984, les activités n'ont pas pu être exécutées. La demande de réévaluer cette dissolution sera traitée à la prochaine séance du CC.

Commission Technique 4

On renonça à une réunion jusqu'en fin d'exercice étant donné que les problèmes urgents faisaient défaut. Dans un chapitre particulier, on traite le domaine de la CT 4, les centres de cours.

Commission Technique 5

La CT 5 se réunit le 24.10.1984 pour traiter les sujets suivants:

Thèmes possibles pour les journées d'information de l'hiver 1984/85 "Journée biogaz de la section VD", "Séance d'information en Suisse centrale sur les capteurs solaires et installations de biogaz", "Réunion des propriétaires d'installations de biogaz" / Mesurages sur "TOTEM" (couplage chaleur-force) / Sondage auprès des propriétaires d'installations d'énergies renouvelables / Mesures possibles pour réactiver l'utilisation des énergies renouvelables.

On organisa à nouveau des réunions de propriétaires d'installations de biogaz.

4. Manifestations organisées par le Comité central

Durant l'année écoulée, les journées d'information traditionnelles d'une demi-journée ont eu lieu à trois endroits; le 07.12.1984, suite aux assemblées générales des sections BE et TG à Schönbühl-Urtenen et le 21.12.1984 à Frauenfeld. Une troisième journée a été organisée sur initiative de la section LU le 12.12.1984 à Oberkirch. Toutes les manifestations ont remporté un vif succès.

La CT 1 avait choisi le thème suivant pour les journées de cette année et avait engagé les orateurs suivants:

"L'électronique et l'ordinateur - qu'apportent-ils à l'agriculture?"

=====

- *"Etat actuel et perspectives"*

W. Schenker, Technicum agricole, Zollikofen

- *"Leur mise en oeuvre sur machines agricoles"*

A. Burgdorfer, Burgdorf

- *"Expériences faites dans notre exploitation"*

E. Schnyder, Eta-Hof, Granges

Par cette journée d'information, l'ASETA voulait informer un cercle d'agriculteurs plus large, les lecteurs de "Technique Agricole" ainsi que les spécialistes intéressés sur les problèmes de la microélectronique et l'ordinateur.

Les orateurs compétents renseignèrent les auditeurs en détail sur la situation actuelle, les prévisions pour le futur de l'électronique dans le domaine de l'agriculture. Le deuxième exposé comprenait des exemples pratiques sur l'application de

l'électronique en agriculture. Le troisième orateur, un agriculteur de Granges, commenta ses expériences avec l'ordinateur sur son domaine.

Les excellents exposés furent remis sous forme de documentation aux participants et auditeurs. La publication dans "Landtechnik" et "Technique Agricole" permet de faire connaître ces thèmes à un plus large public.

A cet endroit, nous exprimons toute notre reconnaissance aux orateurs, modérateurs et organisateurs de ces journées et le travail accompli.

La conférence des cadres pour les sections alémaniques eut lieu à Lucerne le 04.03.85 et le 06.03.1985 pour les sections romandes à Grange-Verney. On profita de cette occasion pour visiter l'imprimerie Schill & Cie, Lucerne, ainsi que l'école d'agriculture et le Centre de cours de Grange-Verney.

Les sections étaient représentées comme suit:

<u>Grange-Verney</u>				<u>Lucerne</u>			
FR	MC	AG	P	OW	P/G	ZH	P/MC
GE	P/G	BE	-	SG	P		
JU	P/MC	BB	P/G	SO	P/G	CT 1	P
NE	P	FL	P/G	SH	G/MC	CT 2	P
TI	-	GR	MC	SZ	P/G	CT 3	P
VD	P/G/EP	LU	G/MC	TG	P/G	CT 4	P
VS	MC	NW	P/G	ZG	G	CT 5	-

P = Président G = Gérant MC = Membre du comité

On délibéra des problèmes actuels suivants:

- Championnat suisse en conduite de tracteurs
- Directives du DFJP conc. la vitesse maximale pour tracteurs
- Feuille complémentaire au questionnaire cat. G
- Assurance des moniteurs de cours des sections selon la LAA
- "Technique Agricole" rédaction
- Changement de date pour la fin de l'exercice de l'ASETA
- Réorganisation de la Commission technique 3
- Succession du président central

La conférence des cadres est une occasion de rencontre très utile et permet l'échange d'idées sur les problèmes actuels de l'association, sans pression de devoir prendre une décision quelconque. Il s'est à nouveau avéré que cette réunion est fort profitable pour la direction de l'association et pour tous les participants.

Une autre manifestation du CC, le second Championnat suisse en conduite de tracteurs, eut lieu à Colombier NE le 02.09.1984. Cette manifestation à caractère sportif et également éducatif en ce qui concerne le Code de la route, remporta un beau succès. Tous nos remerciements s'adressent à cet endroit aux organisateurs.

Le tableau annonce les vainqueurs suivants:

Cat. A 14 - 18 ans:	A. Keller, Nussbaumen TG	410 points
Cat. B pass.18 ans:	X. Popp, Wittenbach Sg	49 points
Sections :	Thurgovie	1683 points

Le prochain championnat est prévu pour 1986.

5. Le Centre de cours 1 à Riniken

Tableau 2 Liste des cours donnés au centre de formation professionnelle de Riniken

Date	No du cours	Objet du cours	Genre du c.	Durée (jours)	Participants
<u>1984</u>					
01.10.-05.10.	763	Le maniement et l'entretien de tracteurs et machines agricoles	A 1	5	17
29.10.-02.11.	764	La soudure électrique (cours p. complet)	M2V	5	11
05.11.-14.12.		K 30:			
	765	Travaux sur métaux	M 1	4	8
	766	La soudure électrique (cours p. complet)	M2V	3	8
	767	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	8
	768	Travaux d'atelier et remise en état de matériels agricoles	AR 2	10	8
	769	Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à essence	A 4	10	8
21.11.	770	Les transmissions à cardans	AR 14	1	5
27.11.	771	Les systèmes hydrauliques montés sur véhicules automob. et mach. agricoles	H 2	1	14
11.12.	772	Cours sur les tronçonneuses	A 8	1	10
17.12.-18.12.	773	Les barres de coupe: réparation, réglage	AR 15	2	7
17.12.	774	L'emploi des peintures et des laques	MES 1	1	13
18.12.	775	L'alimentation en eau de la maison d'habitation et des bât. d'exploitation	MES 2	1	17
19.12.-20.12.	776	Pose de revêtements pour parois, plafonds et planchers	MES 5	2	18
19.12.	777	L'emploi des peintures et des laques	MES 1	1	7
20.12.	778	L'alimentation en eau de la maison d'habitation et des bât. d'exploitation	MES 2	1	13
21.12.	779	La pose de parois en terre cuite etc.	MES 6	1	18
<u>1985</u>					
03.01.-04.01.	780	Pose de revêtements pour parois, plafonds et planchers	MES 5	2	16
03.01.	781	La pose de parois en terre cuite etc.	MES 6	1	14
04.01.	782	La pose de parois en terre cuite etc.	MES 6	1	12
07.01.-18.01.	783	Travaux d'atelier et remise en état de matériels agricoles	AR 2	10	14
14.01.	784	Les transmissions à cardans	AR 14	1	7
21.01.-01.02.	785	Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à essence	A 4	10	6
24.01.	786	Les systèmes hydrauliques montés sur véhicules automob. et mach. agricoles	H 2	1	13
29.01.-30.01.	787	Equipements électriques de véhicules automob. et remorques agricoles	E 1	2	12
04.02.-15.02.		KM 11:			
	788	Travaux sur métaux	M 1	5	8
	789	La soudure électrique	M 2	3	8
	790	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	8

Date	No du cours	Objet du cours	Genre du c.	Durée (jours)	Participants
04.02.-05.02.	791	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	9
18.02.-22.02.	792	La soudure électrique (cours p. complet)	M2V	5	12
18.02.-20.02.	793	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	10
25.02.-01.03.	794	La soudure électrique (cours p. complet)	M2V	5	13
25.02.-27.02.	795	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	9
04.03.-08.03.	796	La soudure électrique (cours p. complet)	M2V	5	14
07.03.-08.03.	797	Equipements électriques de véhicules auto-mob. et remorques agricoles	E 1	2	10
11.03.-12.03.	798	Les pulvérisateurs mécaniques et pneumat.	A 10	2	20
13.03.	799	Tests de pulvérisateurs de culture	A 12	1	12
15.03.	800	Le relevage hydr. à contrôle de profondeur et son emploi avec la charrue	H 1	1	9
20.03.-22.03.	801	La soudure électrique (2ème degré)	M 8	3	5
25.03.-29.03.	802	Le maniement et l'entretien de tracteurs et machines agricoles	A 1	5	12
01.04.-04.04.	803	Les moissonneuses-batteuses	A 5	4	17
				133	460

Cours données hors du Centre:

05.06.-06.06.	804	Entretien des motofaucheuses (Schaffhouse)		2	43
04.12.	805	Equipements électriques de véhicules auto-mob. et remorques agricoles (Schwyz)	E 1	1	13
19.12.-21.12.	806	La soudure électrique (Giswil)	M 2	3	14
21.01.-23.01.	807	La soudure électrique (Sarnen)	M 2	3	18
01.02.	808	Les transmissions à cardans (Schaffhouse)	AR 14	1	16
				143	564

Cela correspond à 1631 (1722) journées de participants.

Rapport du chef du Centre de cours 1, H.U. Schmid

La saison de cours 1984/85 débute durant la première semaine d'octobre par le cours A 1 "Le maniement et l'entretien de tracteurs et machines agricoles". Grâce à la collaboration de M. Gfeller, EPFZ, les exercices pratiques de ce cours peuvent se dérouler en trois groupes ce qui permet une supervision suffisante malgré le grand nombre de participants.

Le temps à disposition jusqu'au premiers cours de soudure est utilisé pour entreprendre la préparation d'une installation d'atelier et la recherche de nouveau matériel de cours. Les inscriptions pour les cours prévus début novembre ne parviennent qu'au compte-gouttes, étant donné le retard prononcé des travaux d'automne. Deux cours, "la soudure autogène" et "matières synthétiques"devront être annulés faute de participants.

Huit participants fréquentent la combinaison de cours K 30. Ils profitent des avantages d'un petit groupe, ce qui est positif pour eux, surtout pour les travaux d'entretien sur les tracteurs et machines agricoles. Les participants révisent totalement deux autochargeuses et une ensileuse à maïs. Ils montent également une installation de freins de remorques hydrauliques sur un tracteur à remorque à deux esieux. On effectue des travaux aussi difficiles qu'instructifs durant les deux dernières semaines de cours K 30. On échange, entre autres, les embrayages de deux tracteurs.

Les cours "Les transmissions à cardans", "Les systèmes hydrauliques" et "Tronçonneuses" ont lieu en parallèle à la combinaison de cours de trente jours. Notamment les deux derniers cours sont fort bien fréquentés et correspondent à une demande de formation meilleure, particulièrement dans le domaine spécialisé de l'hydraulique.

Début décembre, les inscriptions pour les cours "MES" (MES = Do-it-yourself) arrivent en grand nombre ainsi que celles pour les cours débutant au début de l'année. On réserve pour ces cours MES la semaine avant Noël et les deux jours entre Nouvel-An et le premier samedi-dimanche de janvier ce qui offre de grands avantages du point de vue organisation. Dans ces circonstances, les moniteurs de cours ne préparent et ne rangent le matériel éducatif qu'une seule et unique fois. Dans ce groupe de cours, le cours MES 6 "Pose de revêtements pour parois, plafonds et planchers" remporte le plus grand succès.

Le cours de réparation de machines agricoles AR 2 commence le 7 janvier avec un nombre maximum de participants et selon le concept qui a fait ses preuves. Avant de démarrer la formation pour réparer les machines, les participants sont initiés à la soudure d'entretien. Pour rester à la page, on dispose en général d'une remorque dans laquelle il s'agit de monter un frein hydraulique.

Le cours d'entretien de tracteurs est donné cette saison avec une participation minimale de 6 personnes. Le moniteur est toutefois occupé à plein temps en donnant quatre cours parallèles dont deux à l'extérieur.

Le mois de février est, comme d'habitude, voué entièrement à la soudure et les travaux sur métal. Ces cours de soudure autogène auront même lieu trois fois avec un maximum de participants. On dispose maintenant d'une nouvelle introduction à la soudure autogène qui tient compte davantage du brasage fort inclus au programme.

Cette année, la combinaison de cours KM 11 "Soudure et travaux sur métal" ne suscite que peu d'intérêt. Il est possible qu'un plafond se dessine dans ce domaine et qui serait le résultat de l'enseignement en travaux sur métal dans les écoles d'agriculture.

Les deux cours de pulvérisateurs A 10 et A 12 suscitent à nouveau un vif intérêt. Les participants apportent à ce cours 11 pulvérisateurs dont 10 reçoivent la plaquette de contrôle de l'ASETA.

La 22ème saison de cours se termine avec le cours de moissonnage-battage qui est fréquenté par 17 participants. Les autres chiffres et indications concernant la saison de cours écoulée, y compris sur les six cours donnés à l'extérieur, sont contenus dans le tableau 2.

Nous remercions les participants de leur intérêt et leur souhaitons tout le succès qu'ils méritent.

Je remercie également les deux autres moniteurs H.U. Fehlmann et W. Roth ainsi que le personnel du Secrétariat central de leur bonne collaboration.

6. Le Centre de cours 2 à Grange-Verney

Tableau 3 Liste des cours donnés au centre de formation professionnelle de Grange-Verney

Date	No du cours	Objet du cours	Genre du c.	Durée (jours)	Participants
<u>1984</u>					
17.12.-18.12.	394	Réparation de freins et pose de freins hydrauliques sur remorques agricoles	AR 16	2	4
19.12.-21.12.	395	La soudure électrique (1er degré)	M 2	3	14
<u>1985</u>					
07.01.	396	La pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafonds	MES 5	1	4
09.01.-11.01.	397	La soudure autogène	M 3	3	8
15.01.	398	La partie électrique des tracteurs et remorques agricoles	E 1	1	8
16.01.	399	L'alimentation en eau de la maison d'habitation et de la ferme	MES 2	1	7
17.01.	400	La pose de sols en terre cuite	MES 6	1	10
21.01.	401	L'isolation des bâtiments (mat. et pose)	MES 8	1	8
22.01.	402	La pose rustiques d'intérieur et petits travaux avec du plâtre	MES 7	1	4
23.01.-25.01.	403	La soudure électrique (1er degré)	M 2	3	13
28.01.-29.01.	404	Machines horticoles: fonctionnement, entretien, travaux pratiques	G 1	2	20
30.01.-31.01.	405	Machines horticoles: fonctionnement, entretien, travaux pratiques	G 1	2	20
31.01.	406	Travaux sur carrosserie	M 9	1	4
04.02.-05.02.	407	Machines horticoles: fonctionnement, entretien, travaux pratiques	G 1	2	20
06.02.-07.02.	408	Machines horticoles: fonctionnement, entretien, travaux pratiques	G 1	2	20
06.02.	409	La pose de sols en terre cuite	MES 6	1	3
18.02.-19.02.	410	Travaux de maçonnerie	MES 9	2	6
20.02.-22.02.	411	La soudure autogène	M 3	3	9
22.02.	412	La pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafonds	MES 5	1	4
25.02.-26.02.	413	Réparation de freins et pose de freins hydrauliques sur remorques agricoles	AR 16	2	16
27.02.-01.03.	414	La soudure électrique (2ème degré)	M 8	3	10
02.03.	415	La pose de sols en terre cuite	MES 6	1	14
04.03.-06.03.	416	Réparation de tracteurs et machines agricoles	A 1 AR 3	5	8
11.03.-12.03.					
07.03.-09.03.	417	La soudure électrique (1er degré)	M 2	3	7
				47	241
=====					

Cela correspond à 501 (493) journées de participants.

Rapport du chef du Centre de cours 2, J.-J. Romang

La saison d'hiver 1984/85 a commencé à Marcelin sur Morges à l'intention des apprentis horticulteurs, floriculteurs et paysagistes. Il est également prévu de donner ces cours dans le futur à Marcelin en raison de l'organisation et pour le fait que les travaux administratifs sont exécutés par l'école d'horticulture. A l'avenir, également, le Centre de cours 2 mettra à disposition les moniteurs de cours.

A l'exception de ceux sus-mentionnés, l'ensemble des cours a subi une légère baisse de participation. Nous sommes revenus au niveau des journées d'occupation qu'on connaissait en 1983.

La diminution porte essentiellement sur les cours "Do-it-yourself". Sans que l'on puisse s'expliquer ce fait, nous sommes habitués à des participations fluctuantes. Heureusement, les cours de soudure ont repris et marquent même une petite augmentation des journées d'enseignement. Nous avons inscrit deux cours sur le freinage hydraulique des véhicules agricoles. L'augmentation des participants s'est confirmée et nous sommes heureux de voir ce thème intéresser de plus en plus les agriculteurs. Ces journées donnent toujours lieu à de longues discussions sur l'opportunité de tel ou tel matériel et permettent d'analyser les expériences faites par chacun sur sa propre exploitation.

La réparation de vieux socs n'intéresse presque plus personne à la suite de l'introduction de pointes vissées et interchangeable sur les nouveaux modèles de charrues. Nous maintenons un petit stock de pointes pour les agriculteurs qui veulent les souder sur leurs pièces usées. Huit agriculteurs, propriétaires ou employés de grands domaines ont suivi 5 journées consacrées à la réparation de tracteurs et machines agricoles. Comme les participants viennent d'assez loin, nous avons quelquefois de la peine à trouver des machines intéressantes à réparer.

Dans mon classeur de rapports annuels, je constate que c'est à la fin 1966 que nous avons commencé notre activité dans une remise aménagée provisoirement à cet effet. L'année suivante, les locaux actuels étaient mis à notre disposition. On parlait à ce moment surtout d'entretien, de mode d'emploi et un peu de futurs cours de soudure, mais à voix basse, tant l'idée en paraissait audacieuse. Au cours de ces 20 années, nous avons essayé de nous adapter, cherchant à répondre aux nouveaux besoins. Nous souhaitons continuer à apporter notre contribution à la formation permanente des agriculteurs dans la mesure de nos moyens.

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier mes collègues de travail, l'administration de Grange-Verney et de Marcelin pour leur collaboration, leur aide et leur compréhension. Merci aussi au Secrétariat central de Riniken pour son soutien.

7. Service technique

Pendant l'exercice 1984/85, W. Bühler, H.U. Schmid et U. Helbling se sont chargés du Service technique.

W. Bühler représenta l'ASETA dans diverses organisations nationales et internationales. Il s'est avéré une fois de plus que ces contacts avec d'autres organisations sont importants et très utiles. En outre, W. Bühler traita dans le cadre du ST des questions concernant la responsabilité civile et d'autres assurances, ainsi que des problèmes traitant du code de la route. A ce propos, on peut citer sa collaboration dans le groupe de travail déjà éprouvé de l'OCE. L'OCE se compose de la FAT, du SPAA, de l'ASMA, de la SNV et de l'USM. Leur but est de réviser quelques prescriptions importantes de l'OCE à l'adresse de l'Office féd. de la police.

H.U. Schmid a mis à disposition sa compétence professionnelle pour des expertises diffi-

ciles. Nous l'en remercions beaucoup à cet endroit.

U. Helbling a surtout travaillé les questions de nature générale conc. la technique agricole. Par rapport aux années précédentes, il fallut traiter un nombre plus grand de réclamations concernant des factures de réparations et des achats de machines. Ce travail a été effectué à succès.

La collaboration à la rédaction nécessita énormément de temps et atteignit à la fin de l'année presque un pensum complet, qui put être fortement réduit avec l'achèvement des numéros 1 et 2 et eu égard à la nouvelle occupation du poste de rédacteur, qui avait brièvement été délaissé. Le ST rédigea plus de 30 articles dans l'organe de l'association.

L'AGRAMA de cette année peut être considérée comme grand succès. Ceux qui s'occupaient du stand ont eu énormément de travail. L'effort d'investir beaucoup de temps et de pensées innovatives dans le concept du stand ne s'est pas avéré vain. En effet, plusieurs centaines de visiteurs ont montré un vif intérêt au nouveau modèle de frein hydraulique pour remorques.

Une autre occupation majeure de cette année fut la communauté de travail "Téléfériques militaires" SAB/ASETA. La répartition interne des tâches entraîne une charge temporelle plus grande. Huit nouveaux téléfériques furent construits et mis en service durant l'exercice écoulé. Cette communauté de travail réussit à acquérir l'aide de l'armée pour la construction de quatre téléfériques. L'action téléfériques pourra probablement être achevée en 1986. La somme nécessaire à la construction est estimée à 1,35 millions de francs.

Rappelons d'autre part les points principaux suivants de l'activité variée du ST:

- Préparation de 5 séances de la CT 1 à 5 et rédaction des procès-verbaux
- Préparation et exécution de la 13ème journée d'information ayant pour thème "L'électronique et l'ordinateur - qu'apportent-ils à l'agriculture?"
- Collaboration à la commission technique féd. des installations et appareils techniques (W. Bühler)
- Présidence de la commission technique du SPAA (W. Bühler)
- Collaboration au groupe de travail OCE
- Retouche de la série de dias existante
- Réorganisation des archives de photos et de dias (plus de 3500 illustrations)
- Préparation à la nouvelle série de dias no 7 "Pour plus de sécurité: freins hydrauliques pour remorques"
- Retouche du règlement concernant le "Déroulement de concours d'habileté en conduite de tracteurs par l'ASETA"
- Visite et collaboration dans les manifestations des sections de l'ASETA
- Prises de vues photographiques et dias pour les articles et complément de nos archives dias
- Visite de cours professionnels de la FAT

8. Le périodique

A l'occasion des séances du 14/15.09.1984, le CC et l'AD ont délibéré au sujet d'une étude de concept présentée par le SC concernant le journal de l'association et l'ont, par la suite, adoptée. Le sondage auprès des lecteurs paru dans les numéros 7/84 de LT et TA a servi de base pour l'étude de concept. La mise en valeur des résultats a

apporté des connaissances instructives et offrira des perspectives pour la politique d'information future de l'association. Le nouveau concept prévoit principalement les mesures suivantes, qui, au moment de l'impression du rapport annuel, seront en grande partie déjà réalisées:

- conserver le format actuel
- mise en page sur trois colonnes (texte)
- configuration graphique plus généreuse des titres et des figures
- pages de couverture et illustration de couverture en 4 couleurs
- impression sporadique 4 couleurs sur feuilles à 8 facettes au centre du journal, également pour annonces en couleurs
- renouvellement du contrat avec l'imprimerie Schill & Cie pour l'impression et l'expédition du périodique
- la nomination, à la rédaction, d'un rédacteur à plein temps qui s'occupe des deux titres LT et TA
- mise au point d'une étude séparée en rapport avec l'acquisition d'annonces

A la fin 1984, le gérant, directeur et rédacteur de longue date, M. Rodolphe Piller, a quitté la rédaction définitivement et s'est mis à la retraite. Nous remercions ce travailleur infatigable pour son engagement incomparable pour "son association".

Le traducteur de longue date, M. H. Ossent, dr., est malheureusement décédé durant l'exercice. Il exécuta après sa retraite de façon professionnelle et compétente les traductions en français pour "Technique Agricole". Entre-temps, G. Humbert, ing. agr. à Frauenfeld a pu être engagé pour ce travail exigeant.

Dans une phase intermédiaire et transitoire, les numéros 1 à 3/85 ont été rédigés par W. Bühler et U. Helbling. Au début 1985 déjà, la rédaction pouvait être occupée par une jeune force de travail. Parmi diverses candidatures, celle de P. Brügger, dipl. ing. agr. EPFZ de Winznau So, fut retenue. Le CD lui a confié la rédaction du périodique. Il s'est entre-temps initié à la tâche exigeante et résume ses premières impressions dans le paragraphe suivant:

La deuxième partie de l'exercice fut marquée, en ce qui concerne le journal de l'association, par une modification personnelle à la rédaction. Ainsi, les éditions de LT et TA 4/85 ont été entièrement façonnées par le nouveau rédacteur, du choix des articles au lay-out. Bien que l'aspect extérieur du journal ait déjà été fixé dans ses traits principaux sur la base de l'étude de concept de 1984, bien du travail de détail restait à faire, afin que le journal de l'association corresponde de façon optimale aux besoins des lecteurs. Dans le futur, les efforts de la rédaction iront aussi dans le sens d'offrir aux lecteurs un journal actuel, intéressant et varié sous une forme facilement lisible.

Dans une enquête ¹⁾ récemment exécutée par l'Institut d'économie rurale de EPFZ, la question suivante a été posée aux agriculteurs: "Lorsque vous devez faire l'acquisition d'une ou l'autre machine, comment et où vous informez-vous principalement?" Les résultats de l'enquête sont résumés dans le tableau suivant:

	Nombre	% de personnes interrogées	
J'ai pesé le pour et le contre de l'acquisition	80	66	1) Urs Gantner, Investitionsverhalten und Berufsverhaftetsein landwirtschaftl. Betriebsleiter, Diss. EPFZ, Zurich 1984
J'ai discuté avec d'autres agriculteurs	52	43	
J'ai visité des expositions	47	39	
<u>J'ai consulté la presse professionnelle</u>	<u>44</u>	<u>36</u>	
J'ai posé la question au vulgarisateur	32	26	
J'ai fait venir un représentant	26	22	
J'ai visité des exploitations	18	15	

Cette enquête illustre la position importante qu'occupe l'information de l'agriculteur par les journaux professionnels. Pour la rédaction de "Schweizer Landtechnik / Technique Agricole", en tant que journal de première importance dans le domaine des machines agricoles, ce résultat signifie d'une part l'engagement d'informer de la façon la plus variée possible et d'autre part, de tendre vers un maximum d'objectivité. La signification qui ressort des résultats de cette enquête, témoigne de la grande confiance que les agriculteurs placent dans notre périodique. La tâche de la nouvelle rédaction sera d'honorer cette confiance.

Tableau 4 Nombres de pages du périodique depuis 1973

<u>Année comptable</u>	<u>Pages de texte</u>	<u>Pages d'annonces</u>	<u>Total</u>
a) "Schweizer Landtechnik"			
1974/75	522	526	1'048
1975/76	472	547	1'019
1976/77	461	435	896
1977/78	518	510	1'028
1978/79	540	526	1'066
1979/80	550	586	1'136
1980/81	576	588	1'164
1981/82	602	566	1'168
1982/83	612	470	1'082
1983/84	558	458	1'016
1984/85	473	443	916
b) "Technique Agricole"			
1974/75	508	288	796
1975/76	419	312	731
1976/77	419	229	648
1977/78	396	292	688
1978/79	410	272	682
1979/80	483	333	816
1980/81	464	300	764
1981/82	507	305	812
1982/83	498	210	708
1983/84	513	191	704
1984/85	423	205	628

Nous remercions les collaborateurs et les traducteurs en français (M. H. Ossent †, M. G. Humbert, Mme Y. van Nüwenborg et Mme Ch. de Senarclens) pour leur travail précieux et consciencieux.

Nous adressons également un mot de remerciement aux firmes ayant mis des annonces. Nous remercions non seulement celles qui nous sont fidèles depuis de nombreuses années, mais aussi celles qui ont découvert récemment notre journal comme agent de publicité efficace.

En outre, Hofmann-Annonces SA à Zurich pour l'acquisition d'annonces, et la maison Schill & Cie, Lucerne, en tant qu'imprimeur et expéditeur méritent notre reconnaissance et nos remerciements.

9. Sécurité de la circulation et éducation routière

Comme toujours, l'éducation routière reste un but central de nos sections ainsi que de notre association centrale. Les cours de préparation pour jeunes conducteurs de tracteurs qui veulent acquérir le permis de catégorie G, sont, malgré une légère tendance à la diminution, encore bien fréquentés. Notre activité dans ce secteur rencontre l'assentiment des offices de la circulation routière, des organes des polices routières et de l'office fédéral de la police.

Nos efforts afin de faire connaître et d'introduire des systèmes de freinage conformes pour les remorques se placent sous le signe de la sécurité. Notre stand à l'exposition AGRAMA 1985 a été principalement consacré à ces problèmes. Au moyen d'un modèle mis au point par le ST, l'action des freins hydrauliques a pu être démontrée de façon évidente. Pour leur part, les sections essaient par une information ponctuelle de faire connaître les freins hydrauliques à l'occasion de démonstrations de machines et de réunions en soirée.

Nous étions soulagés en prenant connaissance de la décision du Conseil national et du Conseil des Etats de ne pas élever l'âge minimum pour les conducteurs de vélomoteurs. Un changement de la limite d'âge valable actuellement (14ans) pour ceux-ci aurait eu pour suite de relancer la discussion concernant la limite d'âge homonyme pour la cat. G. Ceci, bien que la statistique d'accidents ne représente pas une mauvaise attestation pour les jeunes conducteurs de tracteurs.

Pendant l'exercice, la traduction en langue française de la brochure n° 10 a été achevée. L'édition allemande et française portent le titre: "L'agriculteur - partenaire dans la circulation routière". Elle est consacrée entièrement à la sécurité routière et à l'amélioration de la compréhension y étant nécessaire. Elle contient comme ouvrage de référence tous les articles de loi concernant l'agriculture, les croquis sur mesure et les instructions pour l'équipement conforme des véhicules automobiles agricoles.

Comme prévu, les relations avec le Service de la prévention des accidents en agriculture ont pu être élargies et renforcées pendant l'année écoulée. En ce qui concerne les efforts communs, nous les relatons dans le chapitre 13.

Le tableau 12 oriente sur les tracteurs agricoles étant impliqués dans les accidents de circulation. Nous pouvons à nouveau constater que le nombre d'accidents a diminué malgré une augmentation du degré de motorisation. 0,5 % des tracteurs existants ont été impliqués durant l'exercice dans des accidents, ce qui ne veut pas dire qu'ils entrent forcément en question comme cause d'accident. Malgré ce bilan encourageant, nous ne relâcherons pas dans nos efforts pour prévenir ces accidents.

Il va de soi que d'autres organisations et centres qui s'occupent de la prévention des accidents nous soutiennent dans cette attitude. Nous leur en exprimons notre reconnaissance.

Le périodique de l'association contribua à cette prévention par l'intermédiaire des articles suivants:

- *Les échelles en alu sont mortelles*
- *Le cousin Frédy et la circulation routière*
- *Comment peut-on éviter les accidents à la ferme?*
- *Cause d'accidents: éclairage insuffisant!*
- *Ce qu'il faut savoir en se servant de machines de récolte du foin rotatives*
- *Les accidents de silo sont évitables*

10. Droit sur la circulation routière

Une adaptation aux mesures internationales, discutée depuis longtemps, a été réalisée dès le 01.01.1985. Les véhicules automobiles agricoles peuvent circuler depuis cette date à la vitesse maximale de 30 km/h. L'Office féd. de la police a soumis pour adoption au Conseil fédéral une proposition de modification concernant deux ordonnances y relatives. Ces modifications ont été élaborées par le groupe de travail OCE et des cercles intéressés. La réalisation rapide de cette exigence (30 km/h), qui émanait en grande partie des rangs d'importateurs et de commerçants de tracteurs, relève d'une bonne préparation et information de la part des cercles intéressés, notamment de l'ASETA. Quelque confusion régnait un certain temps quant à la définition du mot "frein de service" sur les remorques. Alors que le SPAA exigeait un renforcement des prescriptions en vigueur à ce sujet, l'ASETA devait représenter la décision prise en son temps par le CC. Celle-ci prévoit pour les remorques d'un poids total de passé 8 t des freins de service renforcés par une force spéciale (hydraulique, pneumatique). Les remorques d'un poids total inférieur sont libres dans le choix de leur système de freinage.

Un nouveau catalogue de tâches se trouve déjà en préparation. On soumettra à l'Office féd. de la police quelques propositions de modifications urgentes qui découlent du progrès fulgurant de la technique agricole.

Il a été aussi nécessaire d'examiner tout au long de l'année comptable d'autres modifications, des décrets et consultations par rapport au Code de la route et ses répercussions sur l'agriculture. Etant donné que les conséquences pour la circulation agricole ne sont pas toujours claires, ce domaine exige énormément d'attention, de connaissances professionnelles et de temps au Secrétariat central.

Nous mentionnerons ici également nos efforts pour éclaircir et informer le public sur les répercussions de la taxe poids-lourds sur l'agriculture. L'ASETA s'est abstenue de toute démarche étant donné que l'agriculture n'en est touchée directement que dans de rares cas, notamment là, où les tracteurs agricoles sont immatriculés en tant que chariots à moteur de commerce.

Notre objectif sera d'encourager les mesures nécessaires au maintien d'une sécurité routière optimale si elles sont réalistes et faisables, et contrôlables pour l'agriculture. Une adaptation internationale de toutes les prescriptions sans égards pour les particularités des régions et des pays différents ne correspond cependant pas du tout à nos buts.

11. L'activité des sections

Le tableau 5 renseigne sur les activités nombreuses de nos sections. On lira le succès ou l'échec d'une manifestation surtout dans les chiffres sur le nombre de participants. Ceux-ci documentent néanmoins avant tout l'effort des sections, particulièrement des organes responsables, pour leurs membres.

Notons ici, en regardant cette liste, que les activités représentées n'ont lieu que durant les quelques mois de l'hiver. Seuls les cours préparatoires pour les candidats au permis cat. G ont lieu durant toute l'année ou presque, au moins dans certaines sections. Ces cours, ainsi que les assemblées régionales ou les manifestations à thèmes techniques sont les meilleurs agents publicitaires pour beaucoup de sections, étant donné que les moniteurs de cours et les gérants y recrutent continuellement de nouveaux membres et qui ne ressortent pas forcément toujours de cercles agricoles. La relation

Tableau 5 Manifestations organisées par les sections (1.7.1984-30.6.1985)

Sec-tions	Assembl. général		Réunions régionales		Cours techniques			Cours et pré-para-tions à l'examen G			Démon-strations		Excursi-ions		Gymkhana p. trac-toristes		TOTAL des mani-festations et participants	
	n.	p.	n.	p.	n.	p.	j.p.	n.	j.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.
AG	1	109	5	290	18	112	348	20	1	658	2	750	1	33	-	-	47	1952
	1	153	2	410	10	106	248	26	1	849	1	300	2	95	1	110	43	2023
BE	1	150	13	501	2	33	16	149	1	3645	1	50	-	-	2	270	168	4649
	1	220	11	498	4	75	32	156	1	3688	-	-	-	-	-	-	172	4481
BB	1	155	1	35	2	45	22	3	1	99	-	-	1	48	-	-	8	382
	1	140	4	165	5	90	55	3	1	117	-	-	1	51	-	-	14	563
FL	1	39	-	-	-	-	-	1	1	15	-	-	-	-	1	57	3	111
	1	55	1	20	-	-	-	1	1	26	-	-	2	73	1	73	6	247
FR	1	135	1	45	-	-	-	4	1	387	-	-	1	24	1	54	8	645
	1	80	2	128	-	-	-	17	1,5	490	1	1000	-	-	1	63	22	1761
GE	1	70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	70
	1	70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	90	2	160
GR	1	45	-	-	4	55	55	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	100
	1	49	2	115	2	27	27	-	-	-	-	-	-	-	1	66	6	257
JU	1	38	-	-	-	-	-	3	1	184	-	-	-	-	-	-	4	222
	1	35	-	-	-	-	-	10	1	198	-	-	1	19	1	92	13	344
LU	1	151	2	340	12	86	86	11	1,5	1033	-	-	1	150	-	-	27	1760
	1	132	2	70	2	50	27	13	1,5	1031	2	225	1	70	-	-	21	1578
NE	1	43	-	-	-	-	-	3	1,5	82	-	-	-	-	1	67	5	192
	1	41	-	-	-	-	-	3	1,5	62	-	-	-	-	1	59	5	162
NW	1	36	-	-	1	16	16	3	1	57	-	-	1	77	-	-	6	186
	1	26	1	20	-	-	-	1	1,5	45	1	20	1	67	-	-	5	178
OW	1	16	-	-	2	31	93	1	1	15	-	-	-	-	-	-	4	62
	1	20	-	-	-	-	-	1	1	25	-	-	-	-	-	-	2	45
SG	1	141	24	1043	-	-	-	30	1,5	841	-	-	1	27	-	-	56	2052
	1	195	21	781	-	-	-	37	1,5	1087	-	-	1	32	1	181	61	2276
SH	1	60	-	-	7	77	142	3	1	103	-	-	3	236	-	-	14	476
	1	75	-	-	4	57	150	3	1	117	-	-	4	255	-	-	12	504
SO	1	59	-	-	2	24	12	7	1	216	-	-	2	94	-	-	12	393
	1	83	-	-	-	-	-	7	1	228	-	-	1	96	1	82	10	489
SZ	1	38	-	-	2	14	14	11	1,5	226	-	-	-	-	-	-	14	278
	-	-	-	-	-	-	-	14	1,5	265	-	-	-	-	-	-	14	265
TG	1	280	-	-	11	116	157	21	1,5	431	-	-	1	72	-	-	34	899
	1	250	-	-	12	122	165	25	1,5	546	-	-	1	61	1	180	40	1159
TI	1	40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	77	-	-	3	117
	1	32	-	-	1	16	32	-	-	-	-	-	1	43	-	-	3	91
VD	1	128	-	-	-	-	-	8	1	152	-	-	-	-	1	49	10	329
	1	220	-	-	-	-	-	8	1	146	-	-	-	-	-	-	9	366
VS	1	20	-	-	2	12	12	-	-	-	-	-	-	1	75	4	107	
	1	35	2	30	1	15	30	-	-	-	2	30	-	-	-	-	6	110
ZG	1	100	-	-	1	18	54	3	2	142	1	400	-	-	1	45	7	705
	1	120	-	-	-	-	-	2	1,5	126	1	350	-	-	-	-	4	596
ZH	1	225	1	25	4	52	33	30	1	1572	4	470	3	105	1	120	44	2569
	1	212	1	70	3	62	51	37	1	1132	1	250	1	70	1	125	45	1921
84/5	22	2078	47	2279	70	691	1060	311		9858	8	1670	17	943	9	737	484	18256
83/4	21	2243	49	2307	44	620	817	364		10178	9	2175	17	932	11	1121	515	19576

entre l'activité d'une section et le développement de son effectif des membres est évidente. Le CC offre donc aux sections les thèmes de manifestations et des programmes transmettant des informations de dernière date sur la technique agricole. L'association centrale met fréquemment à la disposition de différentes sections des orateurs et moniteurs de cours pour leurs manifestations.

Mentionnons ici que le thème "Freins hydrauliques", préparé par le chef du ST, a suscité grand intérêt.

Nous nous efforcerons de redoubler d'efforts afin d'offrir à nos sections le soutien optimal (éventuellement nécessaire) dans le cadre de nos possibilités.

Le contact entre les collaborateurs du SC et les préposés aux sections est de grande importance pour une bonne collaboration fructueuse entre les sections et l'association centrale. Nous remercions MM. les présidents et gérants pour l'entente excellente et la collaboration constructive. Nous apprécions que les contacts avec les préposés aux sections se basent sur les égards et la reconnaissance, à côté d'une saine critique.

12. Le Secrétariat central

A côté des travaux administratifs courants et de routine, il a fallu de nouveau exécuter des tâches particulières.

Etant donné la réorganisation de la prévoyance du personnel et son adaptation à la LPP, le portefeuille de la "Neuchâteloise-Assurance-Vie" a été remis à la "Vaudoise-Assurances".

En ce qui concerne l'organe de l'association, on a pris les mesures nécessaires à la réalisation du nouveau concept, la réorganisation de la rédaction ainsi que le renouvellement des contacts avec l'imprimerie Schill & Cie SA et la FAT, Taenikon.

Le SC a élaboré un concept pour transférer la fin de l'année comptable du 30 juin à la fin de l'année du calendrier. Du point de vue administratif, ce changement ne comprend aucun désavantage. Par contre, on note encore quelques difficultés pour fixer la date de l'Assemblée des délégués au contentement de tout le monde.

Le directeur a représenté les intérêts de l'ASETA dans les commissions et organisations suivantes:

- Groupe de travail OCE avec U. Helbling
- Groupe de travail "Mécanisation de la CEA"
- Groupe de travail "Carburants de remplacement" (Off. de guerre de l'alimentation)
- Groupe de travail "Tract-Agri" (Off. de guerre de l'alimentation)
- Commission féd. pour installation et appareils techniques (EKTEG)
- Comité central FRS
- Commission technique du SPAA (présidence)
- Conférence suisse pour la sécurité du trafic routier, SKS
- Commission permanente pour le trafic routier (DFJP)
- Comité de direction de la Société suisse pour l'étude de carburants et lubrifiants
- VSM - CT 26 "Machines agricoles" de la Société suisse de constructeurs de machines

13. Relations avec les autorités et organisations

L'ASETA entretient des relations très actives avec diverses autorités, offices fédéraux et organisations suisses qui s'occupent des intérêts de la technique agricoles, du trafic routier et de l'alimentation en énergie. En vue d'un échange d'informations, ces contacts sont également internationaux et existent avec des organisations correspondantes dans nos pays voisins.

Etant donné que les problèmes dont s'occupent les associations intéressées, deviennent toujours plus complexes, des entretiens mutuels à titre d'orientation sont souvent de rigueur. Les contacts ne sont toutefois pas satisfaisants et il s'agira encore de les intensifier ou de les créer pour le bien de tout le monde.

Station fédérale de recherche d'économie d'entreprise et de génie rural à Tänikon

La coopération avec la FAT, Taenikon, a été très intense durant l'année du rapport. Elle ne se limite pas uniquement à la collaboration de spécialistes de la FAT dans les 5 commissions techniques de l'ASETA, mais a des répercussions dans la publication des rapports de recherches et de tests dans notre périodique. Mentionnons ici qu'un contrat d'édition pour les "Rapports FAT" a été renouvelé.

Dans le domaine technique, la FAT exécute beaucoup de travail préparatoire et de base pour nous, notamment en matière de Code de la route et les pourparlers y relatifs avec l'Office féd. en question.

Pour la préparation de la consultation concernant l'adaptation aux exigences actuelles des normes de la ristourne douanière sur les carburants, la FAT nous a livré des chiffres tirés de statistiques sur les exploitations travaillant avec elle.

Nos efforts continueront à l'avenir de cultiver au profit des deux partenaires nos contacts avec la FAT et ses collaborateurs.

Mentionnons particulièrement les bonnes relations entre la direction et les collaborateurs de la FAT.

Dans la suite, nous orienterons sur les activités de publication de la FAT dans notre périodique. Nous avons offert à nos lecteurs dans la partie rédactionnelle ainsi que dans les "Rapports FAT", dénommés ainsi dès le n° 1/85, les articles suivants:

Les articles de la FAT suivants ont paru dans la partie rédactionnelle de "TA":

- *Des tarifs d'indemnisation plus élevés pour les moissonneuses-batteuses autonomes?*
- *Installations de désulfuration pour biogaz*
- *Illumination adéquate du poste de travail*
- *"Ordonnance sur le commerce des matières auxiliaires de l'agriculture"*
- *Tarifs indicatifs pour la récolte 1985*

Dans l'annexe "Rapports FAT":

- *Essais comparatifs de moteurs électriques*
- *Moissonnage-battage: temps disponibles, capacité nécessaire, frais*
- *Essais comparatifs de tracteurs (arboricoles et viticoles)*
- *Liste des modèles d'andaineurs*
- *Traire en cas de panne d'électricité*

- *L'irrigation d'eau, de lisier et de boues de curage*
- *L'équilibre thermique dans les étables*
- *Eléments de frais occasionnés par les matériels agricoles et indemnités à demander pour ceux-ci en 1985*
- *Technique de prégerminations - essais comparatifs*
- *Qualité de travail de différentes récolteuses de betteraves sucrières - Tests comparatifs faits à Bellechasse en 1983*
- *Pentes raides: doit-on les faucher ou les pâturer?*
- *Réflexions quant aux aspects économiques de différents procédés de récolte de betteraves sucrières*
- *Pompes à chaleur - questions de rentabilité*
- *Tableau des types de faucheuses rotatives*
- *Essai comparatif de petites souffleuses*

Association suisse pour l'encouragement du conseil d'exploitation en agriculture (ASCA)

Nos rapports avec l'ASCA comprennent surtout des contacts avec la division "Mécanisation" et ses chefs, R. Gnädinger, Lindau et P. Mouchet, Lausanne. Ces lieux de contact sont un lien important avec les conseillers cantonaux en machinisme, qui, de leur côté, collaborent à nouveau étroitement avec les sections cantonales de l'ASETA.

La division "Mécanisation" de l'ASCA est, d'autre part, le service professionnel compétent pour toutes les questions de l'emploi en commun de matériel agricole. Il est regrettable que cette collaboration ait souffert quelque peu de la dissolution de la CT 3 de l'ASETA, et il est souhaitable qu'elle soit à nouveau intensifiée à l'avenir.

Nous remercions l'ASCA, ses collaborateurs, plus particulièrement M. Gnädinger, de leur bonne collaboration.

Union suisse des paysans (USP), Brougg

Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles (ASMA), Berne

Nous entretenons des relations étroites avec ces trois organisations et d'autres organisations existantes. Les problèmes d'ordre technique agricole qui se posent au niveau fédéral sont principalement traités par notre association, mais les prises de position élaborées et les demandes se font en général de concert avec l'USP ou l'ASMA.

Durant l'année écoulée, l'ASETA collabora avec l'USP pour la demande prévue relative à l'augmentation des normes pour la ristourne douanière sur les carburants, la réorganisation du SPAA et des questions d'assurance.

La collaboration avec l'ASMA se résume surtout dans la préparation de la demande concernant l'augmentation de la vitesse maximale pour véhicules automobiles agricoles. D'autres problèmes attendent d'être traités par rapport au Code de la route mais aussi en relation avec des questions du commerce des machines agricoles et des pièces de rechange. Ensemble avec l'ASMA, on cherche la meilleure des solutions.

La collaboration avec la SAB continue pour les "Téléfériques militaires pour régions de montagne". Après la démission de l'initiateur de cette action, le groupe de travail ne comprend plus que les deux organisations SAB et ASETA. La réorganisation du groupe de travail a été indispensable et offre toutes garanties pour un bon accomplissement de cette action.

Nos efforts continuent pour cultiver avec d'autres groupes d'intérêts et organisations des relations fructueuses pour notre agriculture.

Service de la prévention des accidents en agriculture (SPAA)

Des intérêts et points communs nous permettent continuellement des contacts intensifs avec le SPAA. En raison des tâches différentes, mais souvent à but semblable, des conflits d'intérêts entre le SPAA et l'ASETA ne peuvent jamais être complètement évités. En égard aux personnes concernées, les agriculteurs et les chefs d'exploitation, et en vue des efforts des deux organisations, ils ont toujours pu être réglés. Dans ce domaine, les répercussions légales de l'augmentation de la vitesse maximale pour les véhicules automobiles agricoles a nécessité des deux parties la volonté de discuter et de faire des compromis.

Une première séance de la Commission technique du SPAA, présidée par le directeur de l'ASETA, W. Bühler, a démontré que ce forum était tout à fait indiqué pour, sinon trouver un dénominateur commun, au moins rapprocher au mieux les deux organisations.

Le SPAA a augmenté son effectif du personnel de deux collaborateurs et remplit maintenant son mandat officiel en tant que service de coordination et de conseil pour les exploitations agricoles soumises à la LAA.

14. Relations internationales

Les 21/22 avril 1985, la 26ème séance du groupe "Mécanisation" de la CEA a eu lieu, sous la présidence de son directeur, le Dr. ing. Franz Geiger, Vienne A. Parmi les 25 participants de 5 pays, la Suisse était représentée par W. Bühler.

Le résumé suivant illustre les activités de ce groupe:

"Harmonisation des prescriptions légales pour véhicules automobiles dans les différents pays membres, afin d'économiser des frais d'équipement supplémentaire. Diffuser les expériences conc. l'économie d'énergie lors des travaux du sol à l'aide de nouvelles machines ou systèmes ou concepts de tracteurs. Normaliser les examens et tests et reconnaissance réciproque des résultats des stations de test en question. Il s'agit de continuer et de différencier l'étude des frais d'investissements en comparaison aux gains de produits agricoles et à la présenter aux offices en question des gouvernements, afin d'en démontrer les divergences importantes. Il faudrait intensifier la collaboration avec les organisations internationales, afin d'éviter des prescriptions négatives pour l'agriculture lors de la création de nouvelles lois et ordonnances."

D'autres contacts ont été cultivés avec les organisations étrangères suivantes:

Landmaschinen- und Ackerschleppervereinigung, LAV, Francfort; Verband der Landwirtschaftskammer, Bonn; Deutsche Landwirtschaftsgesellschaft, DLG, Francfort; Ecoles DEULA etc.

15. Questions financières

Les comptes font l'objet d'un rapport séparé qui se trouve dans la documentation à l'intention du Comité central et des délégués. Voici toutefois le solde réjouissant des comptes 1984/85 obtenu grâce à une gestion des affaires des plus parcimonieuses:

Le total des charges s'élève à Fr. 1'715'490.01 et se solde par un total de bénéfices de Fr. 11'653.29. Le capital de l'Association se monte le 30 juin 1985 à Fr. 227'610.76.

Nous tenons à remercier sincèrement le réviseur permanent et les deux vérificateurs pour la fidèle et excellente exécution de leur mandat.

16. Conclusions

Les explications présentes vous offrent une vue d'ensemble des activités de l'ASETA. Pour différentes raisons, les compte-rendus n'offrent qu'une image incomplète de notre travail. Malgré tout, il sera évident pour les organes de notre association et nos membres que nous tentons de remplir notre tâche avec un minimum de personnel.

Les progrès de la technique, de nouvelles méthodes de travail ainsi que la curiosité et la soif de connaissances de la génération paysanne actuelle et future, solliciteront l'association à décupler ses prestations dans le futur. La tâche des années à venir sera celle d'accorder continuellement et de manière optimale les objectifs aux moyens financiers à disposition.

Nous aimerions adresser ici nos remerciements aux membres pour leur fidélité ainsi qu'aux autorités, fonctionnaires, institutions et organisations pour leur disposition à collaborer avec nous et leur compréhension pour notre cause. Les présidents, gérants et membres de comité de nos sections ainsi que les organes de l'Association centrale méritent tous notre reconnaissance pour leur engagement continu.

Pour clore, nous voudrions aussi exprimer notre gratitude et appréciation aux collaborateurs des Centres de cours, à la Rédaction du périodique et au personnel du Secrétariat central.

Morat et Riniken, le 8.08.1985

ASSOCIATION SUISSE POUR L'EQUIPEMENT TECHNIQUE
DE L'AGRICULTURE - ASETA

Le Président central: Hans Baechler, Morat

Le Directeur: Werner Bühler

Tableau 7 Statistique du centre de formation professionnelle de Riniken

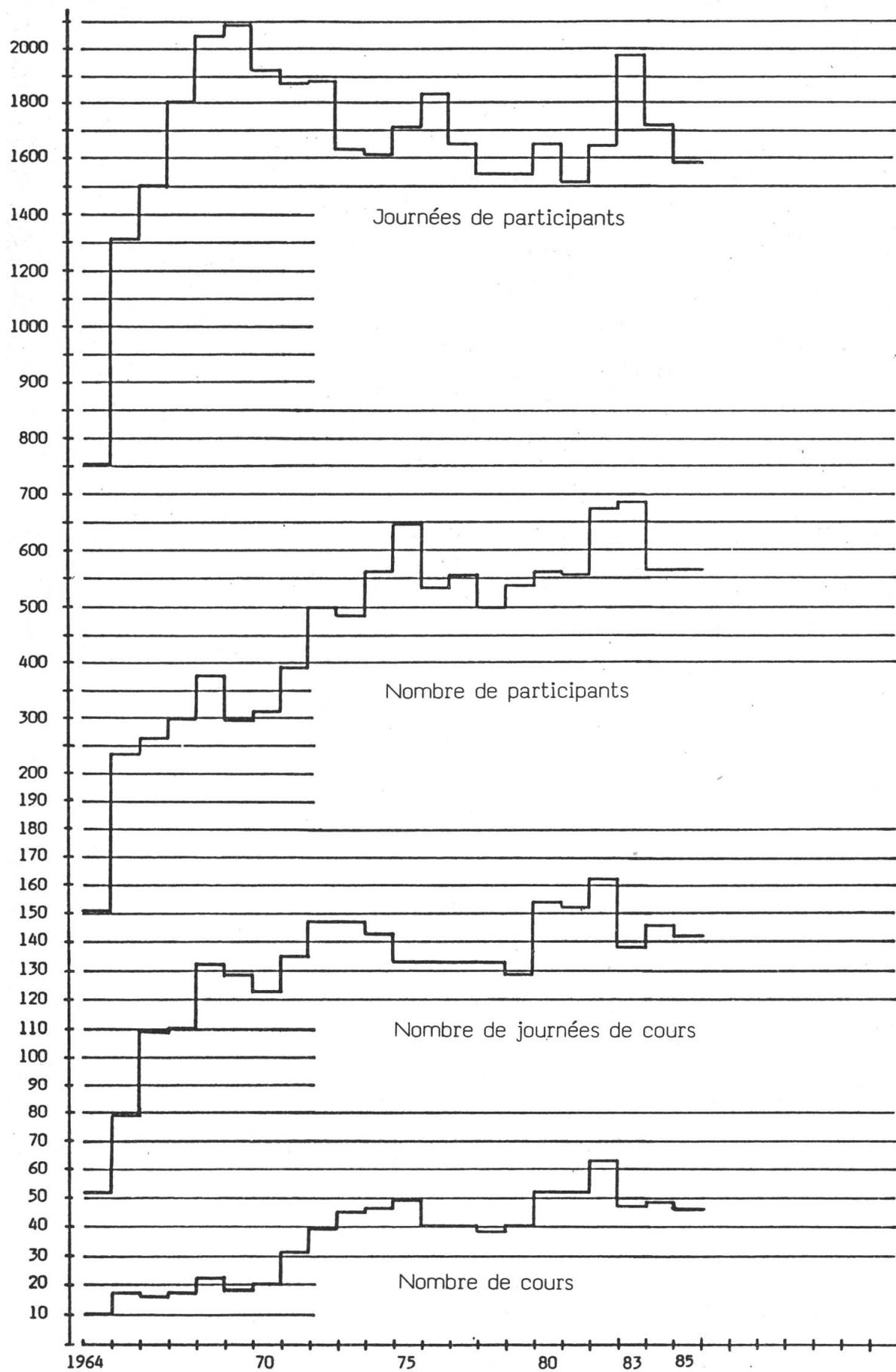


Tableau 12 Statistique d'accidents**Objets impliqués dans les accidents routiers en Suisse (1980 - 1984)**

	1980	1981	1982	1983	1984
Chemin de fer	157	185	176	175	146
Tramway	541	530	562	548	527
Car / Omnibus	949	1'040	957	961	927
Voitures automob.	94'604	94'443	95'643	99'184	98'339
Camions	8'254	8'266	7'810	7'753	8'236
Tracteurs agricoles	538	590	569	510	499
Tracteurs industriels	17	22	24	14	13
Tracteurs à sellette	457	460	407	469	497
Motocyclottes	4'002	4'953	5'468	5'842	5'713
Scooter	281	287	307	295	240
Petites motos	696	611	629	675	564
Motocycles	5'872	6'079	6'330	6'379	5'769
Cycles	2'725	2'975	3'004	3'084	3'199
Chars	23	37	30	19	31
Piétons	4'433	4'329	4'209	4'083	3'876
Trâneaux de sport	24	46	8	12	14
Animaux	911	984	950	1'017	1'139
Autres objets	1'080	1'159	1'050	1'098	2'081
Total	125'564	126'996	128'133	132'118	131'810

Tracteurs agricoles impliqués dans les accidents routiers par cantons (1980 - 1984)

	1980	1981	1982	1983	1984
Argovie	39	47	45	50	32
Appenzell Rhodes int.	4	3	1	3	3
Appenzell Rhodes ext.	-	5	4	5	3
Berne	84	92	77	82	88
Bâle-campagne	10	7	9	9	7
Bâle-ville	1	1	-	1	-
Fribourg	40	23	38	24	38
Genève	1	9	4	5	1
Glaris	3	6	5	3	4
Grisons	28	23	32	22	23
Jura	11	8	12	7	6
Lucerne	42	45	56	39	34
Neuchâtel	10	9	15	14	11
Nidwald	3	4	1	5	3
Obwald	3	7	4	4	1
St-Gall	39	33	38	36	36
Schaffhouse	14	9	9	5	4
Soleure	16	12	19	15	13
Schwyz	15	15	12	11	16
Thurgovie	26	45	41	29	25
Tessin	16	20	8	9	9
Uri	1	1	-	2	-
Vaud	47	66	56	54	48
Valais	33	43	40	35	29
Zoug	6	10	6	7	6
Zurich	46	47	37	34	59
CH	538	590	569	510	499

Tableau 13 Charges fiscales sur les carburants et contribution au stockage obligatoire

	Fr./100 kg	Essence	Diesel	Taxe supplémentaire sur l'essence et le carburant diesel destinée aux routes nationales	
Droit de douane de base (brut)		26.50	26.50		
Tare additionnelle (15%)		3.975	3.975		
Droit de douane de base (net)		30.475	30.475		
Droit de statistique (1%)		0.305	0.305		
Taxe supplémentaire		40.319	36.455	Dès le 15.01.1962	5 cts/l
Taxe globale du droit de douane		71.099	67.235	Dès le 02.09.1963	7 cts/l
		71.10	67.23	Dès le 03.05.1965	12 cts/l
ICHA (5,5%)		7.14	6.60	Dès le 03.04.1967	14 cts/l
Charge fiscale totale		78.240	73.830	Dès le 01.04.1968	15 cts/l
Taxe Carbura		1.775	1.475	Dès le 15.12.1971	20 cts/l
Contributions NEFF		0.104	0.104	Dès le 31.08.1974	30 cts/l
CONTRIBUTIONS GLOBALES		80.119	75.409		
Poids spécifiques moyens		0.744	0.823		
Total des charges en cts/l		59.608	62.062		